

<https://csi-ferneyvoltaire.etab.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article938>



# INSCRIPTION EN CLASSE DE SECONDE A LA RENTREE 2021

- INTEGRER LA CITE SCOLAIRE INTERNATIONALE -

Date de mise en ligne : dimanche 27 juin 2021

---

Copyright © Cité Scolaire Internationale de Ferney-Voltaire - Tous droits

réservés

---

Vous souhaitez que votre enfant rejoigne une classe de seconde générale, technologique ou professionnelle au Lycée International Ferney-Voltaire à la rentrée 2021 (sites de Ferney-Voltaire ou de Saint-Genis-Pouilly).

Pour cela, vous avez effectué une demande d'affectation par les téléservices Orientation du collège de votre enfant (via Educonnect). Vous saurez mardi 29 juin par les téléservices Orientation (à partir de 14h) si votre enfant est affecté au lycée international.

Si votre enfant est affecté au Lycée International, l'inscription en classe de seconde se fera en deux temps (attention, les deux temps sont obligatoires) :

1 - **l'inscription administrative par les téléservices Orientation**, à effectuer dès réception de l'affectation mardi 29.

2 - **l'inscription pédagogique à réaliser au lycée, sur le site de Ferney-Voltaire** (choix des langues et des options ; vœux concernant le site de scolarisation), selon le calendrier suivant :

- Elèves dont le nom de famille commence par les lettres A et B : le mercredi 30 juin de 8h30 à 12h ;
- Elèves dont le nom de famille commence par les lettres C et D : le mercredi 30 juin de 13h à 17h ;
- Elèves dont le nom de famille commence par les lettres E à K : le jeudi 1 juillet de 8h à 12h ;
- Elèves dont le nom de famille commence par les lettres L et M : le jeudi 1 juillet de 13h à 17h ;
- Elèves dont le nom de famille commence par les lettres N à R : le vendredi 2 juillet de 8h à 12h ;
- Elèves dont le nom de famille commence par les lettres S à Z : le vendredi 2 juillet de 13h à 17h.

Ces dates sont impératives, ainsi que la **présence d'un responsable légal lors de l'inscription**. Le port du masque est obligatoire dans la file d'attente pour les inscriptions.

Le jour de l'inscription pédagogique, au lycée, **les pièces suivantes vous seront demandées** pour finaliser le dossier de votre enfant :

- **une copie de la pièce d'identité de l'élève ;**
- **une copie d'un justificatif de domicile (facture énergie ou téléphone fixe)**
- **une copie d'un extrait du livret de famille définissant l'autorité parentale**
- **en cas de parents divorcés ou séparés de corps : une copie des décisions de justice statuant sur l'autorité parentale**
- **la fiche d'inscription au restaurant scolaire dûment complétée (à télécharger ci-contre)**

**inscription restaurant scolaire**

## INSCRIPTION EN CLASSE DE SECONDE A LA RENTREE 2021

---

- un RIB (indispensable pour permettre les cas échéant au gestionnaire financier de vous rembourser en cas de trop perçu ou pour le versement des bourses nationales)

Pour vous aider dans les choix d'enseignement, vous trouverez des informations sur l'offre de formation et la répartition sur les deux sites en cliquant [ici](#).

Si votre enfant souffre d'un trouble de santé nécessitant un PAI, nous vous invitons à consulter [l'article associé aux PAI](#).

N'oubliez pas de vous connecter au site la région Auvergne-Rhône-Alpes pour :

- [commander le pass Région](#) (indispensable dès le jour de la rentrée pour entrer et sortir du lycée, pour déjeuner, pour récupérer ses manuels scolaires, ...)
- effectuer une [demande de transport scolaire](#).

Pour toute question sur des situations spécifiques, merci de vous adresser au secrétariat du Proviseur (Sandrine Crétenoud).